



HAL
open science

Retours d'enquêtes en terrain sensible à Lomé (Togo). Comment accéder à la parole des hommes sur le travail et l'organisation domestique sans nuire aux femmes ?

Charlotte Vampo, Ayawavi Sitsopé Toudeka, Norbert Kpadonou

► To cite this version:

Charlotte Vampo, Ayawavi Sitsopé Toudeka, Norbert Kpadonou. Retours d'enquêtes en terrain sensible à Lomé (Togo). Comment accéder à la parole des hommes sur le travail et l'organisation domestique sans nuire aux femmes ?. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, A paraître, 53-1, pp.127-153. 10.4000/rsa.5483 . hal-03778517

HAL Id: hal-03778517

<https://hal.science/hal-03778517>

Submitted on 15 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Vampo Charlotte, Institut de recherche pour le développement, Université Aix-Marseille, Laboratoire Environnement Population Développement (LPED), France.

Toudeka Ayawavi Sitsopé, Université de Lomé, Unité de Recherche Démographique (URD), Togo.

Norbert Kpadonou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Retours d'enquêtes en terrain sensible à Lomé (Togo). Comment accéder à la parole des hommes sur le travail des femmes et l'organisation domestique sans leur nuire ?

Recherches sociologiques et anthropologiques, 2022 : <https://journals.openedition.org/rsa/>

Résumé :

Cet article correspond au travail réflexif croisé d'une sociologue togolaise et d'une anthropologue française questionnant l'organisation quotidienne de deux profils de travailleuses à Lomé au Togo : des cheffes d'entreprise de l'économie formelle et des soignantes. Si le sujet du travail domestique et de soin est aisé à aborder avec ces dernières car elles se sont investies d'un devoir perçu comme féminin qui consiste à « concilier travail et famille », il est extrêmement compliqué d'avoir accès à leurs maris pour en discuter. L'article confronte l'ambition théorique de recueillir les voix des époux des enquêtées principales à la réalité de ce terrain sensible. A travers ce défi méthodologique, il cherche à comprendre les dilemmes dans lesquels vivent des femmes mariées occupant un emploi chronophage. La réflexion menée permet d'identifier des stratégies d'enquête de terrain auprès des maris, et d'hommes plus généralement, sur le sujet de l'organisation familiale et du travail des femmes.

Mots-clé : travail, femmes, organisation domestique, conciliation, méthodologie, Togo.

Short Abstract :

This article corresponds to the cross-reflexive work of a Togolese sociologist and a French anthropologist who questioned the daily organization of two profiles of female workers in Lomé, Togo: business owners in the formal economy and female medical staff members. While the subject of domestic and care work is easy to discuss with women because they have taken on a perceived feminine duty to "reconcile work and family", it is extremely complicated to have access to their husbands to discuss it. The article confronts the theoretical ambition of gathering the voices of the husbands of the main respondents with the reality of the field. Through this methodological challenge, it seeks to understand the dilemmas in which married women with time-consuming jobs live. The reflection carried out allows for the identification of strategies for field investigation with husbands and men on the subject of family organization.

Keywords: reflexivity, women, work, domestic organization, methodology, Togo.

La répartition du travail domestique est le plus souvent un « impensé » dans les couples en Afrique de l'Ouest (Jacquemin *et al.*, 2018 : 144 ; Moguérou *et al.*, 2019). La prise en charge du travail de domestique, ménager et de *care* familial demeure un « devoir pour les femmes » (Gnoumou Thiombiano *et al.*, 2021). Celles qui ont les moyens payent d'ailleurs une main d'œuvre domestique au foyer avec leur propre argent, assumant financièrement la délégation de tâches conçues comme étant les leurs. Du côté des hommes, le fait de s'occuper de cet aspect de la vie familiale est perçu comme une « transgression des normes sociales » (*Ibid.*, 2021). En cas de

non respect de ces dernières, l'entourage émet des critiques qui sont justement des rappels à la norme (Kpakpo-Lodonou, 2017 ; Kpadonou, 2019). En effet, au Togo, les hommes mariés résidant avec leur épouse n'effectuent pas les travaux domestiques en principe. En pratique, leur participation reste faible, ponctuelle et centrée sur certaines tâches très spécifiques comme déposer les enfants à l'école ou réchauffer le repas (Moguéro *et al.*, 2019). Les hommes participent aux tâches domestiques quand ils y sont obligés ; ils peuvent être amenés à s'impliquer en particulier quand le transfert du travail domestique à d'autres femmes n'est pas possible ou que leurs épouses ont des contraintes professionnelles, engageant parfois la survie économique du foyer. Ainsi, le travail domestique ne donne pas lieu à des discussions dans la sphère privée, sauf en cas de conflits causés par une défaillance attribuée aux femmes dans la prise en charge de leur foyer.

C'est dans ce contexte que, nous, anthropologue et sociologue du genre intéressées par l'organisation domestique, familiale et le travail des femmes, avons cherché à aborder le sujet avec des cheffes d'entreprise et soignantes mariées dans deux enquêtes distinctes réalisées à la même période à Lomé. Nous appréhendons le travail des femmes ici dans une double dimension productive et reproductive. Le travail domestique est vu comme « une activité de travail au même titre que le travail professionnel » (Delphy, 2003 ; Kergoat, 2001), fondé sur la disponibilité maternelle et conjugale des femmes (Hirata, Zarifian, 2000). Il désigne l'ensemble des tâches liées au soin des personnes accomplies gratuitement pour autrui (Delphy, 2003 : 54) dans le cadre de la famille. Le cas des cheffes d'entreprise et des soignantes est particulièrement intéressant pour aborder les questions de travail car elles occupent des professions chronophages leur garantissant une autonomie financière, avec des horaires fixes à respecter dans le cas des soignantes. Nous avons chacune en tête la question de la difficile compatibilité entre le travail et le mariage pour les femmes au regard de travaux menés en Afrique subsaharienne qui montrent leur dilemme entre travailler, bien travailler et se marier (Adjamagbo *et al.*, 2004 ; Adjamagbo *et al.*, 2006 ; Vampo, 2018). Nous partions de l'idée que « lorsque la femme, épouse et mère, exerce un emploi salarié, se pose d'emblée le problème de la conciliation des différentes activités » (Badini-Kinda, 2010). La charge familiale les confrontent à des choix ; ce qui constitue une singularité féminine (*ibid.*, 33). Nous avons voulu connaître leurs vécus en portant notre intérêt particulier et sur leurs arrangements quotidiens pour répondre aux attentes sociales et/ou à leurs aspirations. Nous avons toutes cherché à voir la façon dont ces femmes mariées organisaient leurs journées¹ en nous intéressant aux acteurs, le plus souvent actrices, qui prennent le relais de la charge domestique. Nos résultats réciproques ont rejoint les conclusions de travaux récents sur l'activité des femmes dans les capitales ouest-africaines² : l'implication accrue des femmes sur le marché du travail et dans les dépenses des ménages jouent à la marge sur la participation des hommes au travail domestique (Badini-Kinda, 2010 ; Moguéro *et al.*, 2019). Partant de l'idée que la division sexuelle du travail relève d'une construction sociale qui guide les pratiques des femmes, mais aussi des hommes, nous voulions interroger leurs maris afin d'analyser leur point de vue sur l'articulation des temps sociaux ainsi que sur l'activité professionnelle de leurs épouses. En somme, nous cherchions à étudier leurs représentations sur les rôles de chacun·e dans le cadre familial et en dehors. Nous étions toutefois loin d'imaginer le niveau de réticence des cheffes d'entreprise et professionnelles de santé mariées à ce que nous échangeons avec leurs maris. C'est

¹ Nos enquêtes intègrent aussi des femmes qui ne le sont pas ou qui sont divorcées, mais nous ne développerons pas leur cas du fait du sujet qui nous occupe.

² Comme ceux d'A. Adjamagbo à Lomé et à Cotonou, réalisés dans le cadre du projet collectif FAGEAC (« Familles, genre et activités en Afrique subsaharienne»). Il y a eu également le projet ARTIFAM (« Articulation travail-famille dans les capitales africaines Genre, organisation et division du travail à Dakar ») porté par M. Jacquemin entre 2014 et 2015, le projet DISCORD « Division du travail domestique et parental dans les Couples à Dakar » piloté entre 2017-2019 par L. Moguéro ou la thèse récente de N. Kpadonou (2019), d'A. S. Toudéka (2019) ou de C. Vampo (2020).

ce constat commun à nos recherches qui justifie leur traitement croisé. Pour cet article, nous avons pris du recul sur la pauvreté des données recueillies auprès de l'entourage masculin des femmes interrogées, alors qu'il s'agissait pour nous de décrire autant que possible leurs parcours et leurs vécus au sein de leur environnement social, dont familial. La mise en perspective des deux enquêtes dans cet article se fait autour d'un premier objectif qui consiste à comprendre les enjeux de la conciliation travail-famille pour diverses femmes par l'intermédiaire des défis méthodologiques posés par le fait d'accéder à la parole de leurs époux. Identifier des stratégies d'enquête, auprès d'eux et d'autres hommes sur le sujet, constitue le second objectif de cet article. Il s'agit donc d'un article méthodologique qui éclaire la problématique de la conciliation travail-famille dans le contexte donné.

Les deux enquêtes mobilisées se répondent car elles mettent en jeu une Togolaise, noire, et une Française, blanche, ayant fait face à la même difficulté : avoir accès aux maris. De quoi était-ce le reflet ? Qu'en tirer pour notre analyse des dynamiques de genre liées au travail des femmes ? Nos caractéristiques sociologiques jouaient-elles de manière similaire dans la difficulté d'atteindre les maris ? La démarche réflexive est ici mise « au service de la production de connaissance » (Leservoisier, 2005). L'article permet d'explorer un sentiment commun aux chercheurs et chercheuses qui ont été confrontés à la difficulté de pouvoir parler de cuisine, enfants, popote, ménage, vaisselle, argent avec des hommes. L. Moguérou et ses collègues (2019 : 111) notent par exemple que « d'un point de vue pratique, l'accès aux hommes est compliqué ». Cet élément est souvent mentionné, mais il demeure sous-exploité dans la littérature.

Le terrain de la conciliation travail-famille au Togo est un terrain sensible. Certes, il ne rentre pas dans le périmètre habituel des terrains qualifiés comme tels dans les recherches. L'expression « terrain sensible » comprend avant tout des espaces (ghettos, squats, camps...) et des conditions sociales (sans-papiers, SDF, réfugiés...) que les institutions définissent comme exceptionnels, déviants et/ou illégaux (Bouillon, Fresia, Tallio, 2005). On trouve une illustration de cette conception justifiée lors du colloque international « Éthique en Terrains Sensibles » qui s'est tenu par exemple à l'Université Panthéon-Sorbonne en décembre 2021. Les exemples abordés portaient sur la mafia, les violences sexuelles, les entreprises du CAC40, les enquêtes en contextes autoritaires... On est donc loin de ces enquêtes périlleuses ici. En outre, la présence de la violence, du danger ou de la souffrance n'était pas systématique dans nos recherches. Nous suggérons toutefois d'appréhender nos terrains comme sensibles du fait de l'impact possible de nos études sur la vie des femmes enquêtées, bien qu'il s'agisse « seulement » de faire parler les personnes sur leur quotidien banal. Le sujet de l'organisation familiale en est un pour les chercheuses/chercheurs qui le posent. Cela ne signifie pas que la problématique n'en est pas une pour les personnes en présence, mais le sujet n'est pas nécessairement formulé. Et ce, pour des raisons de maintien de certains équilibres dans les relations sociales. Une fois posé, le sujet peut conduire à faire dire aux femmes et aux hommes ce qui n'est pas dit habituellement ; et ce le plus souvent en conscience pour éviter des conflits. Or, nos enquêtes ont été menées dans des cadres familiaux déjà fragilisés par les absences des femmes de la maison pour des raisons professionnelles. En somme, l'harmonie familiale – reposant certes sur des arrangements parfois compliqués voire des sacrifices pour les femmes, est en jeu. Notre préoccupation pour les effets de la recherche sur les protagonistes sociaux, présente dans la démarche réflexive sur des terrains sensibles plus classiques, est donc également ici centrale.

La première partie de l'article revient sur les arguments qui justifient de vouloir interroger les maris. Ensuite, on confronte cette intention à nos expériences d'enquête. La troisième section explique pourquoi les femmes sont peu enclines à ce que nous interrogeons leurs conjoints. Nous montrerons qu'il s'agit bel et bien d'un terrain sensible. Enfin, nous proposons nos stratégies méthodologiques pour recueillir tout de même la parole d'hommes sur la question.

I. Recueillir la voix des maris : une démarche pertinente ?

Notre volonté d'impliquer les maris dans nos enquêtes s'explique, tout d'abord, par la nécessité de ne pas réduire la problématique de l'organisation familiale à une « affaire de femmes ». Au contraire, il s'agissait d'analyser le système de valeurs et les modèles genrés qui guident les comportements au sein des familles et des couples.

1) Ne pas réserver la problématique aux femmes

L'idée d'une construction imbriquée des identités de genre est un aspect fondamental du concept de genre. C'est ce que J. Scott (1988 : 126) désigne par « l'aspect relationnel des définitions normatives de la féminité et de la masculinité ». Ce postulat nous invite à intégrer femmes et hommes et/ou à questionner la binarité construite du genre. Dans l'usage fait du genre en tant que catégorie d'action publique « globalisée » (Cirstocea, Lacombe, Marteu, 2018), qui donne lieu à des politiques publiques nationales ou internationales, la perspective « femmes » domine le plus souvent lorsqu'il s'agit de la conciliation travail-famille. Les hommes demeurent absents ou abordés en creux comme des personnes absentes dans l'espace domestique. La conception du genre dans le développement, telle une dimension sexo-spécifique « femmes », aboutit régulièrement à ce que l'on envisage le « défi » de la « conciliation travail-famille » comme une affaire de femmes. Des politiques publiques à destination des seules femmes en résultent. Le rapport Togolais sur la conciliation travail-famille élaboré en 2018 propose par exemple « la mise en place de dispositifs et d'infrastructures permettant à la femme de gérer facilement sa vie au foyer afin de s'épanouir sur son lieu de travail » (2018 : 113). Ce type de recommandation s'inscrit dans une vision harmonieuse de la conciliation des rôles féminins. Il s'agit concrètement de faire en sorte que les entreprises proposent des temps partiels aux femmes, que des crèches ou garderies soient construites et que les nourrices soient mieux formées à la garde des enfants.

De fait, ce sont les femmes qui sont censées s'organiser avec d'autres, généralement plus pauvres. Du côté des cheffes d'entreprise loméennes de l'une des enquêtes mobilisées ici, ce fait est visible dans leur tentative d'être ce qu'elles appellent des « superwomen » (Vampo, 2018). La notion de conciliation travail-famille a justement fait l'objet d'une critique d'ordre conceptuel depuis les années 1990 (Dauphin, Marc, 2008) car elle met en jeu le plus souvent la nécessité pour les femmes de s'organiser. Elle est décriée pour son apparence neutre, dissimulant des inégalités de pouvoir entre les femmes et les hommes derrière le fait de « faire coïncider », « de s'organiser », « de trouver l'équilibre » (Pailhé, Solaz, 2010). En outre, elle laisse supposer le libre choix des femmes de faire au mieux pour articuler leurs rôles (Junter-Loiseau, 1999). Elle est ainsi dite « maudite » par H. Périver, R. Silvera (2010) car à jamais perçue comme le domaine des femmes. Ce constat, présent dans la littérature sociologique, nous incite tout particulièrement à inclure les hommes et la question de la construction des masculinités à toutes les étapes de la recherche sur l'articulation des temps sociaux au sein des familles. D'autant que la problématique de la construction de la masculinité est restée longtemps un angle mort de la recherche en sciences sociales sur l'Afrique Subsaharienne (Cornwall, Lindisfarne, 1995 ; Broqua, Doquet, 2013 ; Mogueurou *et al.*, 2019). Les femmes interrogées à Lomé parlent immédiatement de la conciliation travail-famille dans les entretiens car elles en portent la charge. En faire un non-sujet auprès de ceux qui vivent avec ces femmes « qui concilient » serait un manquement pour décrire les représentations sociales qui accompagnent la division sexuelle du travail.

2) Saisir les représentations sociales et les constructions genrées

Il est important de chercher à savoir comment les hommes voient leurs rôles et ceux des femmes pour penser la pluralité des tâches féminines et la faible implication des hommes dans l'espace

domestique en termes d'honneur et de réputation individuelle et familiale. Les femmes manifestent souvent leur attachement à leur rôle de *care* car il est vecteur de respectabilité sociale. La « bonne » épouse est vue comme étant à la disposition de son mari et de ses enfants. Dans le même temps, les femmes sont encouragées à gagner de l'argent. Le travail féminin est une valeur sociale reconnue au Togo (Adjamagbo *et al.*, 2006). L'histoire du pays est marquée par l'intensité de l'activité économique des femmes, surtout dans l'informel. Une figure de réussite féminine est particulièrement mythique à savoir la « Nana Benz de Lomé » (Sylvanus, 2006 ; Toulabor, 2012). Ce surnom était donné à de riches revendeuses de pagnes qui possédaient des Mercedes Benz dans les années 1980 à Lomé. Le travail des femmes n'est donc pas nouveau, mais leur place centrale dans la survie des ménages est de plus en plus déterminante à mesure que la situation économique des hommes se détériore en parallèle. Cette situation déstabilise l'ordre patriarcal fondé sur le modèle du « male breadwinner » (Crompton, 1999), c'est-à-dire de l'homme principal pourvoyeur de revenus et chef de famille (Moguéro *et al.*, 2019)³. Comment vivent-ils le fait d'être avec des femmes autonomes financièrement qui sont peu à la maison, qui sont dans des trajectoires de relative réussite professionnelles, qui participent aux dépenses du ménage et qui ont éventuellement une parole publique ? Cette question faisait partie de nos interrogations centrales avant d'interroger les maris. En termes de compréhension du quasi-monopole féminin du travail domestique, l'exemple d'Alice, une entrepreneuse de 30 ans, et Prosper son époux enseignant, nous montre l'importance d'interroger les maris. Elle raconte que son mari ne peut pas donner le bain à leur fille du fait de remarques de sa mère à elle. Laver l'enfant est particulièrement associée à une tâche féminine, c'est pourquoi la mère d'Alice exige de le faire à la place de Prosper, tout en reprochant à sa fille de le lui demander alors qu'il est « *fatigué de sa semaine de travail.* » Dans l'analyse qu'elle fait du positionnement de sa mère, Alice met en exergue qu'il est mal vu pour les hommes de se tenir accroupis dans une position « *inconfortable pour eux* ». Elle explique que donner le bain est censée être un « *honneur* » pour une femme. Ceci étant, le couple a souhaité se munir d'une baignoire plus haute pour que le mari puisse continuer à laver son enfant. Prosper et Alice ont ainsi trouvé une solution qui rend acceptable l'acte jugé problématique. Un entretien avec Prosper a permis de voir qu'il était attaché à réaliser cette tâche à condition qu'il ne soit pas exposé à des remarques de la famille, autrement dit à des formes de pression lui rappelant systématiquement les fondamentaux de son rôle d'homme. Son cas illustre la construction de la masculinité en acte (Vuattoux, 2013) sur laquelle il faut s'attarder en incluant la perspective des maris. Et ce, en tenant compte de « l'esthétique de la norme » (Moya, 2015) qu'elles/ils cherchent à soigner en entretien. Des chercheuses qui travaillent sur ces questions en Afrique de l'Ouest, comme A. Adjamagbo, soulignent que les hommes sont particulièrement actifs et doués pour coller au modèle du bon père, travailleur et mari – surtout devant des enquêtrices. Croiser les perspectives des femmes et des hommes du même couple présente aussi l'avantage d'identifier les décalages dans leurs versions des faits. Quand le mari de Clarisse, employée dans une clinique, dit par exemple qu'il « *participe* » à toutes les tâches domestiques dont la préparation des repas lorsque son épouse fait ses gardes, elle nous précise dans un entretien individuel qu'il fait cuire du riz ou du haricot. C'est elle qui cuisine la sauce pour deux jours. Or, cela demande beaucoup de travail, du temps et de l'énergie (éplucher, écraser plusieurs ingrédients, trier, frire). De même, la préparation de la pâte de maïs, qu'elle fait, demande de malaxer longuement. Les hommes se prêtent rarement à cette tâche. Il est donc intéressant de savoir si les maris ont l'impression de « participer » et ce qu'ils entendent par là.

3) Un sujet qui se médiatise et qui intègre de plus en plus des hommes

³ Ce modèle prévaut en principe, mais en pratique, de nombreuses recherches montrent que les femmes assument financièrement une grande part des dépenses dans les capitales africaines. Voir par exemple Attané, 2009 ; Adjamagbo et Calvès, 2012. S. Chant (2011) parle de « féminisation des responsabilités et des obligations ».

Le contexte togolais actuel est propice pour faire réagir les hommes sur leur contribution au travail domestique, ménager et parental. Le sujet se médiatise dans le pays, fait l'objet d'une réflexion en termes de politique publique et se situe de plus en plus au centre de campagnes militantes de regroupements féministes. Cela ne signifie pas que la problématique n'existait pas avant dans le quotidien des femmes. Un écrit comme celui de F. Badini-Kinda paru en 2010 sur le Burkina Faso montre bien par exemple que « le fardeau de la double journée repose essentiellement sur les femmes » (2010 : 26) dans cette partie du continent. Elle s'appuie sur des données recueillies entre 1999 et 2000 sur des fonctionnaires et universitaires. La mise à l'agenda par l'Etat togolais de la conciliation travail-famille dans les années 2010 découle de l'intégration de questionnements portés par les organisations de développement. Cette dernière est d'ailleurs devenue un axe central des politiques publiques depuis la fin des années 1980 d'abord aux États-Unis puis en Europe (Fusulier, 2010). Elle trouve une place dans une large littérature scientifique. L'adoption du thème 2017 de la Journée internationale des droits des Femmes : « Les femmes dans un monde du travail en mutation, Planète 50/50 d'ici 2030 » a participé à visibiliser la question et a conduit l'Etat togolais à produire le tout premier rapport sur la conciliation travail-famille en 2018. Au début de l'année 2021, une campagne inédite sur le thème de « la masculinité positive » a été lancée à Lomé par le réseau MenEngage Togo⁴. Relayée par le mouvement togolais Girls' Motion⁵ et le collectif Les Négresses féministes, elle consiste à diffuser sur les réseaux sociaux des images de pères, donnant le biberon ou le bain à leurs nouveau-nés, avec les slogans suivants : « *Ne suis-je pas un homme si j'entretiens mon enfant au quotidien?* » ou « *Suis-je un homme si je m'implique dans la vie de mon enfant dès sa conception ?* ». L'objectif de cette campagne était d'interpeller sur l'inégale implication des femmes et des hommes dans l'éducation des enfants au quotidien. Elle pose les jalons d'une réflexion inédite sur la place des hommes dans le *care* familial.

II. Présentation des enquêtes et des intentions de recherche

Nous avons tenté d'échanger avec les maris des cheffes d'entreprise et des soignantes togolaises de nos deux enquêtes détaillées ci-dessous.

1) Les cheffes d'entreprise

L'enquête sur les entrepreneures provient d'un travail de thèse ethnologique qui a donné lieu à dix-sept mois de terrain entre 2014 et 2019 auprès de 35 femmes ayant des entreprises dans les domaines de la mode, de l'agro-alimentaire, de l'immobilier, du pague, de l'assurance, du consulting en communication ou de l'événementiel. Elles proviennent de familles Mina-Guin traditionnellement commerçantes et originaires de la côte. Leurs caractéristiques principales sont leur origine sociale aisée (sauf exception) et leur niveau de scolarisation élevé⁶. Elles ne sont pas dans le commerce classique d'importation ou de production et vente de produits vivriers dans l'informel mais dans des activités de service dans l'économie formelle ; ce qui constitue également leur spécificité. Elles ont étudié à l'étranger (France, États-Unis, Belgique, Côte d'Ivoire et Sénégal) et se côtoient dans les clubs services du type Rotary. Sept femmes ont étudié uniquement à Lomé dans des cursus de gestion ou de communication.

⁴ Réseau fondé en septembre 2017 avec l'Alliance Fraternelle Aide pour le Développement (AFAD Togo). Voir : <http://menengage.org/regions/africa/togo/> La campagne sur la masculinité positive a été financée en partie par une ONG suisse et soutenue par MenEngage Africa qui fait la promotion de l'implication des hommes dans les enjeux d'égalité de genre.

⁵ Girls' Motion est un mouvement né du programme #filles aux commandes 2017 de Plan International Togo.

⁶ À Lomé, ville qui compte les plus forts taux de scolarisation du pays, seules 5,8 % des femmes ont atteint le niveau supérieur (15,8 % pour les hommes, MPDAT et al.: 27).

Tableau synthétique des enquêtées

Variables	Effectif = 35
Âge	Moyenne = 43 20-25 = 0 26-35 = 15 36-45 = 5 46-55 = 5 56-60 = 5 + 60 = 5
Origine ethnique	Mina = 29 Autre = 6
Revenus mensuels	Entre 40 000 FCFA et 2 000 000 FCFA + 2 000 000 = 8
Date de création de la 1ère entreprise	1985-1990 = 4 1991-2000 = 2 2001-2010 = 17 Après 2010 = 12
Nombre d'employé·e·s	M = 12 0-5 = 20 6-10 = 6 11-60 = 9
Fille ou petite fille de "Nana Benz"	Oui = 10 Non = 25
Niveau d'étude	Primaire et secondaire = 0 Bac + 2 = 2 Bac + 5 = 32 Doctorat = 1

L'entrée sur le terrain s'est faite par l'entremise d'une association d'entrepreneures : l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Togo (AFCET) qui a vu le jour en 2001. C'est sa première présidente, rencontrée initialement en tant que fille d'une « Nana Benz » célèbre à Lomé pour parler de sa mère, qui a facilité l'accès aux femmes de l'association. La liste des membres de ce regroupement, avec leurs coordonnées, a par ailleurs été récupérée au Conseil National du Patronat où sont inscrites les associations professionnelles. L'échantillon d'enquête a été complété de cheffes d'entreprise du programme AWEP d'origine américaine : *African Women's Entrepreneurship Program*, constitué de femmes plus jeunes, hyper-connectées aux réseaux sociaux et par ailleurs membres d'un groupe mixte d'entrepreneurs en vogue. Des femmes de ces collectifs ont fait le lien avec d'autres entrepreneures qu'elles côtoient au sein des clubs-services réservés à une élite économique de la capitale, ce qui a permis d'agrémenter l'échantillon. L'étude comprend essentiellement des cheffes d'entreprise qui sont membres de regroupements d'entrepreneures car l'enquête portait en grande partie sur les liens entretenus par les actrices du secteur privé avec les institutions de développement et la mobilisation du discours sur le genre et l'entrepreneuriat. Sur le plan méthodologique, une cinquantaine d'entretiens semi-directifs biographiques ou thématiques ont été menés avec les mêmes cheffes d'entreprise, et sur plusieurs années. Ils ont été analysés avec un intérêt particulier pour les éléments récurrents qui revenaient dans les discours. C'est le cas des difficultés à assumer la double ou triple journée des femmes par exemple (triple en comptant les nombreuses activités associatives). En outre, le corpus

comporte un nombre non-quantifiable de discussions informelles conduites également sur plusieurs années. Il a pu s'agir d'échanges lors de journées passées dans les entreprises ou lors de sorties, de week-ends, de réunions, des soirées de gala, de déjeuners. Ce fut aussi des conversations menées à leur domicile au détour d'un repas, en journée ou devant la télévision. Parmi les cheffes d'entreprise mariées, seule une femme vivait dans une cour familiale avec sa belle-famille ; ce qui augmentait considérablement sa double journée de travail (soin aux beaux-parents, ménage plus stricte, courses pour la famille entière...) Les autres résidaient en maisons individuelles avec leurs enfants et époux. Des entretiens répétés et des conversations informelles avec des acteurs et actrices de leur environnement social (ami·e·s, parent·e·s, employé·e·s) ont été possibles. Des observations dans les entreprises, à leurs domiciles, lors de leurs activités associatives et dans les espaces de sociabilité qu'elles fréquentent ont été réalisées. Les femmes ont rempli des questionnaires « *Qui paye quoi, qui fait quoi ?* ». Des informations ont été récoltées sur leur intimité concernant notamment la sexualité, les pratiques d'avortement illégales, l'absence d'enfants pour plusieurs, le célibat ou le divorce. Les itinéraires des cheffes d'entreprise ont ainsi été étudiés à partir d'un dispositif de recueil de données allant des sphères du public à l'intime.

Malgré le rapport de proximité établi, la difficulté principale est restée celle d'atteindre les maris. La chercheuse se trouvait dans l'incapacité même d'oser demander à rencontrer les conjoints. Lorsqu'elle tentait de le faire en disant, au départ, que c'était pour connaître leur point de vue sur la carrière de leurs épouses, les interlocutrices trouvaient le moyen d'éviter la question ou d'omettre de donner le contact. Le protocole d'enquête prévoyait d'échanger avec au moins dix maris des 16 entrepreneures mariées (dont une en union polygame). Il a été possible de le faire avec seulement trois maris : un artiste, un enseignant et un électrotechnicien. Pour ce dernier, le fait que l'entreprise de son épouse soit à ses débuts et n'engrangent pas encore beaucoup d'argent, a facilité la rencontre. Il a été beaucoup plus compliqué en revanche de demander à échanger avec les maris en plus forte aisance économique : d'une part, ils sont souvent en déplacement. C'est le cas par exemple d'un époux directeur d'une chaîne d'hôtellerie en Afrique. Surtout, ce sont eux qui sont censés être en posture d'ascendant social et économique sur leurs épouses ; il serait donc « inconvenant » de les contacter pour parler d'elles. Celles-ci craignaient particulièrement les échanges. Nous reviendrons sur les craintes en jeu. Il n'est donc pas surprenant d'avoir pu atteindre un enseignant (en sciences sociales qui plus est), un artiste qui vit des formes de stigmatisation professionnelle qui le rende sensible à la question de l'imposition des normes (dont de genre), et un électrotechnicien qui participe de près à l'entreprise naissante de sa femme.

2) Les soignantes

L'enquête auprès des soignantes du secteur public de la santé s'est déroulée entre 2017 et 2018 dans deux hôpitaux publics de référence à Lomé.

Tableau synthétique des enquêtées

Variables	Soignantes
	effectif = 49
Age	20-25 = 2
	26-35 = 15
	36-45 = 26
	46-55 = 6
	+ 55 = 0

Origine ethnique	Ewé = 20 Kabyè = 18 Tchokossi = 4 Agnaga = 2 Tem = 5
Types de soignants	Médecin = 12 Assistante Médicale = 2 Sage-femme = 17 Infirmière = 2 Accoucheuse = 13 Garde-malade = 3
Niveau d'instruction	Bac + 3 = 17 Bac + 5 = 4 Bac + 10 = 12 BEPC + 3 = 16
Nombre d'enfants	0 à 2 = 16 3 à 4 = 29 5 et + = 4

Les entretiens se sont majoritairement déroulés dans les centres de santé du fait de la charge de travail des soignantes. Il est arrivé plusieurs fois d'y passer des journées entières sans pouvoir en interroger. Pour faciliter le recueil des données, il a été convenu avec elles des entretiens pendant leurs services de garde ou à leurs domiciles. Par ailleurs, les temps d'attente avant les entretiens ont été des moments d'observation des soignantes en exercice dans leurs fonctions et donc dans leurs relations avec les patient·e·s. À la fin de chaque entretien, le souhait de rencontrer leur conjoint a été exposé aux femmes. On pouvait lire des inquiétudes sur leur visage. Parfois, il leur arrivait de prononcer des phrases de ce type : « *après tout ce que je vous ai fourni comme informations, cela ne vous suffit pas ? Mon mari là il n'est pas libre hein, c'est obligatoire que tu l'interroges ? Tu veux me rendre la vie difficile ?* » Parmi les 49 soignantes interviewées, seules deux ont accepté les échanges avec leurs maris.

III. Les raisons des réticences des femmes

1) Une conception du couple impliquant des espaces préservés du regard de l'autre

L'appréhension des femmes s'explique par le fait qu'elles conçoivent le couple comme une entité constituée de deux personnes vivant dans la complémentarité, qui bénéficient d'espaces préservés du regard de l'autre. Les mariages au Togo sont presque toujours contractés sous le régime de la séparation des biens. En conséquence, l'épouse sait rarement combien gagne son mari, ainsi que l'inverse. Les femmes sont attachées à ce fonctionnement. Il leur permet de faire des affaires ou de travailler tranquillement, d'aider financièrement les membres de la parenté et justifie les non-dits qui offrent des espaces de micro liberté aux femmes. La requête d'échanger avec les maris, relevant d'une conception du couple qui se fonde sur l'idée de communauté et de libre dialogue, s'est trouvée en antagonisme avec le réel des femmes. En effet, il n'est pas souhaitable pour elles que leurs maris puissent avoir un droit de regard sur leurs affaires, d'autant qu'elles leur cachent parfois des choses qui sont révélées parfois à l'enquêtrice. L'étude auprès des cheffes d'entreprise a montré qu'elles étaient nombreuses à avoir fait des investissements immobiliers sans que leurs maris ne soient au courant explicitement. Les femmes mariées

interrogées n'ont pas envie que le montant de leurs revenus soit connu. Cela pourrait impliquer que leurs maris exigent d'elles qu'elles participent davantage aux dépenses de la famille. Cette manière de procéder leur garantit aussi une protection individuelle si jamais il y a divorce ou que le mari prend une seconde épouse. La polygamie étant légale et pratiquée, la femme et ses enfants prennent le risque de se voir délaissés pour une autre du jour au lendemain ; ce qui encourage celles qui le peuvent à se prémunir de ce risque. En outre, elles sont nombreuses à revendiquer l'espace domestique comme étant un espace féminin afin de se valoriser par le *care*. Certaines n'ont ni envie ni intérêt à ce que les hommes s'en mêlent. D'autres jeunes femmes célibataires préféreraient en revanche une plus grande implication des maris.

L'équilibre de l'union tient ainsi sur un arrangement implicite entre l'épouse et l'époux : des informations sont parfois sues, mais ne doivent pas être dites. Cela vaut généralement pour les pratiques d'infidélité également. Ainsi, la demande des chercheuses de faire parler les maris vient exposer les femmes à des risques que l'ouverture de la parole puisse avoir des conséquences. Du côté de l'enquêtrice, la complicité installée entre elle et la femme mariée fait qu'il est difficile de lui demander de parler à son mari et génère une pression à ne surtout pas commettre d'impair. Dans les relations d'enquête établies, c'est en tant que « personnage extérieur que le chercheur est replacé dans le dedans » (Althabe, Hernandez, 2004 : 11), mais les moments d'entretien ne sont pas distincts du reste de la vie sociale et peuvent avoir des conséquences directes sur ce « dedans ».

2) La crainte d'une escalade des tensions

Le risque que les discussions avec les maris ne ravivent des tensions, déjà présentes dans le ménage autour de leur travail, entraînent leur appréhension. Or, parmi les motifs de conflits fréquents au sein du couple, il y a les absences des femmes au domicile. En effet, la norme sociale qui prévaut veut que l'épouse soit de retour avant le mari et qu'elle prépare elle-même le repas, même si elle paye des domestiques. Les femmes doivent justifier leurs absences tandis que ce n'est pas le cas pour les hommes. Un des points de friction dans le couple de Nadine, une cheffe d'entreprise dans le pagnon à Lomé, est qu'elle n'attend pas son mari avant de s'endormir le soir. Elle essaye mais est trop épuisée par son travail. Il lui incombe, selon son mari, d'assumer sa fatigue. Les conflits conjugaux sont aussi générés par l'excès de pouvoir des femmes supposé à la maison. Claire, 32 ans, dirigeante d'une agence de voyage justifie son divorce en disant que son mari l'accusait souvent de « *jouer les patronnes à la maison* » lorsqu'elle exprimait un avis contradictoire. L'argent est au cœur des tensions. Nadine raconte qu'elle s'est disputée avec son mari lorsqu'elle a payé le plombier avec son argent à elle lorsqu'il est venu réparer une fuite, sans faire appel à son mari pour donner l'argent à l'ouvrier. À son retour, son mari se met en colère. Il lui reproche de ne pas l'avoir attendu alors que c'était « *son rôle* » de payer ; autrement dit qu'elle l'avait rabaisé devant un autre homme. La réussite sociale des hommes se fonde sur leur qualité de maris capables financièrement. Celle des femmes dépend aussi du fait d'avoir un mari en mesure d'entretenir la famille. En conséquence, elles jouent le jeu des apparences le plus souvent pour préserver l'honneur de chacune, éviter les conflits et conserver l'équilibre de leur mariage.

Au Togo, il y aurait quatre qualités « qui rapprochent le plus l'épouse de son mari », à savoir « assurer une bonne restauration, tenir propre la maison, être séduisante au lit et être courtoise avec les visiteurs » (Avegnon, 2009). Cette représentation sociale de la bonne épouse, vue par les hommes, se heurte à la réalité des femmes exerçant une activité économique. Elles redoutent le divorce, d'autant que le mariage est vecteur de respectabilité sociale. Il s'agit d'une institution centrale dont dépend le statut d'une personne (Hertrich, 2007 ; Marcoux, Antoine, 2014). En conséquence, les gens aspirent à se marier ou à rester mariés. Or, les absences de la maison ont conduit au divorce ou à la séparation de nombreuses femmes interrogées. Au retour d'un déplacement au Sénégal pour le travail, une entrepreneure a trouvé une seconde épouse à son

domicile. Elle n'a pas accepté la situation, ce qui a conduit au divorce. Lorsqu'elle raconte cet épisode, elle souligne que l'investissement dans son travail était considéré par son mari et sa belle-famille comme une nuisance par rapport à son rôle d'épouse. Son ex-mari a présenté son second mariage comme une réponse à ses absences. Ainsi, celles qui ne correspondent pas suffisamment à l'épouse soumises à l'autorité du mari le paient en disputes, tensions, polygamie ou divorce. Les cheffes d'entreprise ainsi que les femmes dans le milieu médical souhaitent pouvoir travailler librement sans que leur travail rémunéré ne suscite de conflits. Cela passe par l'éloignement de la chercheuse. Par peur, des femmes interrogées ont été d'accord en principe pour donner le contact de leurs époux tout en faisant promettre à l'enquêtrice de ne pas révéler qu'elles avaient donné le numéro :

« Débrouille-toi pour le rencontrer. Il est médecin dans une clinique. Ne lui dis jamais que c'est moi qui t'aie remis son numéro. Je ne voudrais pas avoir de dispute avec lui. Vu ma situation, j'essaie de le ménager pour qu'il soit régulier à la maison. Je compte sur ta discrétion. » (Hortense, 41 ans, Infirmière d'Etat, Lomé, février 2018)

Il a été jugé préférable de ne pas contacter le mari d'Hortense ; la chercheuse travaillant sur le milieu médical ne pouvant prendre la responsabilité de détériorer la situation d'une femme pour des données.

3) « Couvre ton assiette » : une éthique de la pudeur à respecter

L'équilibre du couple au Togo repose sur une éthique de la pudeur et du secret. Parler de ses problèmes conjugaux à ses ami·es, parent·es, ou pire à un·e inconnu·e, n'est pas acceptable. Que ce soit au niveau familial ou religieux, on recommande aux conjoints de ne pas divulguer leurs problèmes. Il est fréquent d'entendre la recommandation « *So nou so tchbon agbanwo a nou !* », qui signifie littéralement « *Couvre ton assiette !* » en Mina, faite spécifiquement aux femmes pour leur dire de ne pas dévoiler les soucis du foyer. L'éducation donnée aux femmes met l'accent sur la discrétion. Les prescriptions religieuses vont dans le même sens. Dans la religion catholique, qui est celle de 25,2 % de la population togolaise (RGPH, 2010), la calomnie est un péché et elle est assimilée au « déshabillage de Jésus Christ avant son chemin de croix ». Les croyant·es apprennent qu'un·e vrai·e chrétien ou chrétienne ne se plaint pas et « ne murmure pas ». Une anecdote impliquant Belinda, cheffe d'un restaurant de Lomé, montre que les hommes craignent que leurs épouses parlent trop. Cette dernière est intervenue à la radio dans une émission sur la conciliation travail-famille. Elle a utilisé des exemples sur son propre ménage pour dire que les hommes ayant des épouses qui gagnent bien leur vie se désengagent trop facilement des dépenses. Elle indiquait que dans son cas, c'est elle qui paye l'essentiel des factures. Son mari a reçu des messages de la part d'amis pour se moquer d'avoir une femme qui « *porte le pantalon* ». En réaction, ce dernier a dit à sa femme qu'elle lui avait « *fait honte* ». Ainsi, les femmes qui se sont confiées aux chercheuses sont prises entre des sentiments contradictoires : le soulagement et la culpabilité. L'éthique de la pudeur agit comme un puissant contrôle social de la parole des femmes car elle contient leur éventuelle contestation du fonctionnement admis. Dire s'assimile à l'exercice d'un pouvoir.

L'incitation par les chercheuses à faire parler les femmes s'est révélée être appréciée par elles, tout en étant redoutée d'une certaine manière – en particulier lorsqu'il s'agissait de faire parler leurs époux. Notre difficulté fut commune, mais nous pensons qu'il existe des craintes spécifiques face à chacune des chercheuses. L'image renvoyée par le/la chercheuse dépend en effet de son identité et de ses caractéristiques sociologiques. La Française, blanche, non mariée et sans enfant, était crainte par les femmes en ce qu'elle pourrait parler trop directement aux maris. Elle était perçue par ailleurs comme une « *féministe* », tatouée, donc « *rebelle* » par certaines enquêtées. Si cette étiquette s'est révélée précieuse pour qu'elles osent parler librement en supposant un soutien entre femmes et un non jugement, cette représentation a pu inspirer une

crainte supplémentaire qu'elle mette trop en avant les enjeux d'égalité pendant les échanges. Quant à la chercheuse Togolaise, noire, issue de la même société, parlant la langue mina, ayant des enfants et étant mariée, c'est sa capacité à comprendre les implicites qui semble avoir conduit les femmes interrogées à bloquer l'échange avec leurs époux. Par ailleurs, les expériences de N. Kpadonou, chercheur masculin, béninois, ayant fait sa thèse de démographie sur la relation entre la famille et les activités économiques à Ouagadougou, Lomé et Cotonou, montrent également que ni l'épouse ni le mari n'était enclin à parler aisément du partage des tâches domestiques avec lui. Du côté de la femme, l'inquiétude de mettre de l'huile sur un feu déjà brûlant était perceptible.

IV. Des moyens d'accéder à la parole d'hommes sans nuire

Cet article est l'occasion de partager les quelques stratégies qui ont été les nôtres pour approcher les époux et d'autres hommes. Contourner les femmes en s'arrangeant pour avoir le contact des époux sans qu'elles ne le sachent était totalement exclu pour des raisons humaines et d'éthique de la recherche.

1) Rentrer en contact avec les maris les « plus accessibles »

La première stratégie consiste à rencontrer les maris qui sont les moins en opposition par rapport aux activités de leurs épouses ou qui seraient le moins dérangés par la sollicitation sur le plan pratique et symbolique. Dans l'enquête sur le milieu médical, il s'agit de ceux qui travaillent aussi dans le soin. Ils sont plus à même de comprendre les difficultés des femmes et leur dévouement pour leur fonction, même si ce n'est pas du tout systématique. Du côté des cheffes d'entreprise, les maris qui sont aussi entrepreneurs sont plus compréhensifs que d'autres, notamment sur le fait de ramener du travail à la maison. Les maris les plus accessibles étaient aussi ceux qui ont une position professionnelle, économique, sociale égale ou légèrement supérieure aux femmes. Les maris accessibles pour les chercheuses ont également des profils atypiques sur le plan familial ou professionnel. Le cas d'un mari délégué médical, orphelin de père et enfant unique, le montre. Il a été éduqué à participer aux travaux domestiques très tôt, ayant grandi seul avec sa mère. Cela vaut aussi pour Yves, menuisier et artiste. Il avance que sa « *femme gagne de l'argent* » et donc qu'il y a des « *choses qu'elle ne va pas accepter* ». Pour lui, il est normal que les hommes s'adaptent aux situations des femmes. Il se sent « *en décalage par rapport aux autres Togolais* » sur le partage des tâches. Il fait régulièrement la cuisine, son épouse et lui font le ménage à tour de rôle et il prend sa part sans que sa femme n'ait à le lui demander. Le couple a une employée de maison rémunérée qui fait le ménage. Son profil d'artiste a un impact sur sa manière d'aborder les choses. Les professions artistiques n'étant pas souvent prises au sérieux, il dit devoir faire face aux représentations négatives liées à l'art (« *bandit* », « *rasta* »). Il a l'habitude de ne pas tenir compte du regard des gens. Des membres de sa parenté ont essayé de critiquer son épouse jugée trop absente. Il leur a interdit. Yves est un homme qui assume de ne pas rentrer dans les cases. Sa femme, d'ailleurs, a une allure atypique qui lui plaît : elle a notamment le crâne rasé.

Même si nous avons échangé avec les maris les plus soutenant, la plupart cherchent pour autant à garder la face en se positionnant en « maris capables » financièrement. Selon Hervé (électrotechnicien), mari de Kelly (entrepreneure dans l'agroalimentaire) qui parle de « *notre entreprise* » pour désigner son implication dans celle de sa femme, l'activité économique des femmes ne justifie en aucun cas qu'elles « *trouvent des échappatoires à leurs devoirs* ». Pour lui, une bonne épouse « *sait s'occuper de la maison* ». Il est attaché à la notion « *d'obéissance* » des femmes à leurs époux contre leur engagement à protéger la famille. Avoir échangé avec lui, même s'il soutient globalement la carrière de sa femme, a donné la possibilité de situer la limite entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Le fait qu'une femme, comme la sienne, laisse la vaisselle sale le soir jusqu'au lendemain matin est inacceptable par exemple. Même s'il admire sa femme car «

elle se bat et craint Dieu», il se plaint que sa femme est négligente sur la vaisselle sous prétexte qu'elle est fatiguée de sa journée de travail.

2) Mettre au second plan le statut de mari au profit de celui de travailleur et pourvoyeur d'argent

Nous avons compris que pour convaincre les femmes, et les hommes ensuite, de nous parler, nous devons reformuler notre requête en mettant au second plan le statut de mari au profit de celui de travailleur – sans pour autant dissimuler l'objet de la rencontre. Il a été pensé de faire comme si le parcours professionnel des hommes était un sujet d'enquête à part entière. Nos interlocutrices étaient rassurées. Pendant les entretiens, cela consistait à faire débiter les échanges en questionnant les maris sur leur travail, leur parcours scolaire et/ou migratoire, pour ensuite aborder le travail professionnel de leurs épouses et l'organisation quotidienne. Nous avons fait appel à leur fonction sociale de pourvoyeur principal de revenus pour la famille en soulignant le rôle central qu'ils jouent dans la réussite socioprofessionnelle de leurs épouses. Cette méthode relève d'un rééquilibrage stratégique face au fait que passer par les épouses pour les rencontrer entache bel et bien le pouvoir masculin sur le plan symbolique. Et ce, car ils interviennent en interlocuteurs secondaires et en protagonistes de second plan dans l'enquête, et donc indirectement dans la famille. Le fait d'utiliser la fierté masculine comme une ressource est révélatrice des rapports de pouvoir. Les hommes prennent la première place dans la hiérarchie de genre et doivent être mis en avant pour leur rôle productif. Afi, une dirigeante d'une grande pharmacie de Lomé, l'exprime bien :

« En Afrique c'est comme ça, la femme ne doit pas avoir un statut supérieur à l'homme. L'homme accepte parfois mais c'est son entourage qui l'en empêche. On lui dit : 'tu dois pas accepter, c'est toi l'homme!' Comme si mon entreprise était contre sa virilité ! » (Afi, 63 ans, pharmacienne, mars 2016, Lomé)

Cette posture d'enquête, favorable à l'ordre établi, n'est pas toujours facile à vivre en tant que chercheuses en études de genre qui soutiennent le changement social vers une égalisation des rapports sociaux. Mener l'enquête implique donc parfois de se faire souffrance d'une certaine manière. L'analyse des constructions sociales prime et exige en pratique le plus souvent la mise en scène d'une adhésion aux normes, valeurs et pratiques des personnes ou groupes enquêtés.

3) Des échanges informels et des observations dans des situations du quotidien

Un des moyens pour avoir des informations demeure les échanges informels et les observations. La chercheuse française est parvenue à vivre chez une entrepreneure mariée et son mari. Le partage du logement a permis de poser des questions et de recueillir des remarques de ce dernier. Par exemple, il jugeait « normal » que son épouse prépare des plats pour lui tout le samedi dans la chaleur de la cuisine à la suite d'un déplacement de cette dernière durant une semaine dans le cadre d'un congrès international. Et ce, car « elle n'est jamais là à la maison ». Passer par les observations permet d'étudier les reconfigurations « dissimulées » des masculinités dans l'espace domestique (Moguéro *et al.*, 2019 : 114), qui ne sont pas toujours visibles dans les discours. Même si la préparation des repas est une tâche féminine et que les maris n'ont pas leur place à la cuisine, ils sont parfois obligés de le faire. Cela vaut aussi pour la garde des enfants. Sans aller jusqu'à vivre systématiquement sous le même toit que les personnes, nous avons cherché à multiplier les occasions pour voir et savoir ce que faisaient les maris. La chercheuse qui travaille auprès des cheffes d'entreprise a pu, par exemple, passer des soirées organisées par le Rotary Club en présence de plusieurs couples. Dans les prises de parole en public des hommes, tandis que leurs femmes couraient dans tous les sens pour s'occuper du repas et des invité·e·s, il y avait de quoi analyser qui dit quoi et qui fait quoi devant des gens, de la bourgeoisie qui plus est. Leur

complicité à recevoir les convives autour de bouteilles d'alcool de qualité et onéreuses pour montrer leur réussite conjointe était intéressante à observer pour décrire les enjeux d'extériorisation du succès commun. Un des maris portait un kit mains libres toute la soirée en cas d'appel à caractère professionnel. La reconnaissance sociale de son épouse reposait davantage sur ses efforts d'accueil et de service des personnes. Des observations réalisées dans la sphère publique sont venues compléter celles qui ont été menées au sein des espaces domestiques lorsque « *le portail était fermé* » aux personnes extérieures au foyer (parenté comprise dans le cas présent des familles nucléaires). C'est l'expression utilisée par Hervé qui interdit à ses enfants d'ouvrir le portail quand leur mère n'est pas là. Il le justifie par sa volonté de préserver sa tranquillité et la sécurité. Nous l'analysons aussi comme une précaution pour éviter que l'entourage ne découvre que c'est lui qui est à la maison avec les enfants.

4) Faire parler les homologues masculins des femmes

Si les maris ne pouvaient être aisément approchés, nous nous sommes dirigées vers d'autres hommes : principalement, les homologues professionnels des femmes, et des maris d'autres femmes. Il ressort que les questions de conciliation travail-famille ne sont pas abordées immédiatement par ces derniers lorsqu'il s'agit de définir ce qui rend compliqué l'exercice de leur profession. Les chefs d'entreprise soulèvent leur difficulté à trouver du personnel sérieux et à payer les impôts. Les soignants dénoncent spontanément leurs conditions de travail dans les hôpitaux. Quand les femmes du milieu médical voient les gardes comme un « *casse-tête* » car il faut tout préparer avant de s'absenter, un assistant médical tient les propos suivants :

« J'ai une femme, c'est elle qui s'occupe de la maison (...), il n'y a pas de problème à mon niveau pour les gardes. Ma femme est commerçante. Elle sait qu'à 17h je vais être au boulot. Elle fait tout pour arriver avant mon départ de la maison pour la formation sanitaire. Elle est compréhensive et elle sait que c'est mon boulot. » (Kévin, Assistant médical, 37 ans, Lomé, mai 2018)

Par ailleurs, si pour les femmes l'arrivée des enfants constitue un événement agissant sur leur vie professionnelle, les hommes semblent ne pas vivre la même situation. Plusieurs soignants ont déclaré que cela n'avait pas causé de changement sur leur travail. Les soignants et chefs d'entreprise tiennent les mêmes propos sur leurs épouses : elles sont dites « *compréhensives* » lorsqu'ils rentrent tard. Leurs absences à la maison ne constituent pas un problème. Ils ne voient pas comme une injonction le fait de rentrer tôt chez eux. En revanche, ils trouvent obligatoires que leurs épouses gèrent le foyer, les repas et les enfants, ainsi qu'elles soient présentes au domicile quand ils rentrent du travail. Leur devoir à eux reste formulé en termes de protection financière. Pour Roger (gynécologue de 40 ans), la meilleure solution serait même que les épouses n'aient pas d'emploi. Son discours est courant à Lomé :

« Quand on regarde un peu comment les femmes fonctionnaires gèrent leurs enfants, ce n'est pas tellement bien et c'est ce qui moi me fait dire que si un homme a les moyens comme il faut, il est préférable de faire un salaire à sa femme qui va rester à la maison et s'occuper des enfants. » (Roger, 40 ans, médecin gynécologue, Lomé, Avril 2018)

Le vécu et les propos des homologues masculins des femmes qui nous intéressent nous informent donc bien de la perception masculine dominante des rôles des femmes et des hommes.

5) Mobiliser des enquêteurs masculins

Il reste encore une possibilité pour faciliter les échanger : faire en sorte que des hommes soient interrogés par des hommes. En effet, N. Kpadonou, démographe ayant travaillé aussi sur ces questions, déclare avoir eu l'opportunité, en tant que chercheur masculin, de mener des entretiens de groupe entre hommes. Cette méthode, qu'il recommande, est plus facilement

accessible aux chercheurs qu'aux chercheuses lorsqu'il s'agit des maris⁷. Elle peut permettre d'aborder plus facilement le sujet de la famille. La parole se libère dans une ambiance décontractée où l'organisation familiale devient un sujet de plaisanterie entre hommes.

Toutefois, nous avons des réserves face à cette suggestion. Recourir à des enquêteurs masculins pour mener les entretiens avec les hommes ne résout en rien le problème de l'accès aux maris bloqué par les femmes. Au contraire, faire rentrer des hommes dans la relation d'enquête établie de femmes à femmes pourrait avoir un effet négatif sur celle-ci. Par ailleurs, les scientifiques, hommes, intéressés par le sujet de l'organisation familiale et domestique sont très peu nombreux. Le mieux reste encore selon nous de mener des enquêtes collectives qui impliquent un nombre réduit mais varié d'enquêteurs et enquêtrices aux caractéristiques sociologiques différentes. Ainsi, on peut jouer les différentes cartes de la négociation en fonction des personnes impliquées : négocier les entretiens avec les maris de femmes à femmes en l'occurrence, tout en rassurant éventuellement ces dernières qu'une autre personne, de genre masculin, mènera l'échange.

Conclusion :

Les défis méthodologiques posés par le fait d'accéder à la parole des époux permettent de comprendre les enjeux de la conciliation travail-famille pour ces femmes. La démarche réflexive développée dans l'article nous a permis en effet de mettre au jour « les mécanismes de la société » (Pezeril, 2007) à l'œuvre. S'éloignant des terrains sensibles classiques, celui de la conciliation travail-famille dans le contexte togolais peut être qualifié comme tel en ce qu'il touche directement la question de l'harmonie familiale et des relations matrimoniales. Le type d'emploi occupé par les cheffes d'entreprise et les soignantes, à fortes responsabilités, chronophage et confortablement rémunéré, vient déstabiliser la division sexuelle du travail qui implique en principe la disponibilité des femmes pour le mari, les enfants et le foyer. Le travail féminin est valorisé, mais il est vecteur de tensions dans le même temps. La conciliation est portée complètement par les femmes ; le sujet est ainsi évident à aborder avec ces dernières. Les femmes interrogées sont réticentes à ce que nous discutons avec leurs époux car elles ont une conception du couple qui implique des espaces strictement préservés du regard du conjoint. Ce qui relève de l'activité économique ou de la gestion du ménage leur appartient et elles ne souhaitent pas d'intrusion masculine dans ces espaces où elles peuvent agir en partie librement. La demande des chercheuses de pouvoir parler aux maris est contrariante car elle leur donne l'occasion de s'immiscer et d'exprimer un avis. Les femmes gagnent aussi à ce que le sujet de l'organisation familiale soit tenu à distance du mari pour qu'il ne puisse pas penser et critiquer (davantage parfois) le fonctionnement en cours sur lequel repose l'équilibre marital déjà mis à mal par les contraintes professionnelles de ces femmes. Le travail, l'activité économique et l'emploi des femmes sont valorisés socialement, mais de manière secondaire par rapport au rôle féminin de *care*. Les tensions, en cas de réussite professionnelle ou de priorisation du travail par les femmes au détriment de la présence au domicile pour être au petit soin du conjoint, sont vives. Pour préserver leur union, les femmes mariées actives trouvent donc des équilibres et des arrangements qui rendent la situation tenable pour elles et pour les conjoints. Tenir au loin la chercheuse par rapport au mari rentre dans cette logique de contournement. Les chercheuses, en sollicitant ces derniers sur le sujet, viennent remettre en cause la manière dont les femmes interrogées compartimentent leur vie par conviction et par aménagement d'espaces de relative liberté.

⁷ Il nous semble clair en revanche que notre identité de femmes nous était favorable dans les échanges avec les femmes.

L'accès à des maris et à des hommes, à des fins de compréhension des dynamiques sociales du point de vue de différentes actrices et acteurs sociaux en place, passe par des négociations et des stratagèmes qui réaffirment la division sexuelle du travail en place. Une des stratégies consiste faire passer au second plan le statut de mari au profit de celui de travailleur et chef de famille pourvoyeur d'argent pour convaincre les femmes en amont et pour tenir l'échange avec les hommes pendant l'entretien. Il ressort que plus le statut économique et social des maris sont élevés, plus il est difficile de les atteindre pour l'enquête car ils cumulent à la fois un ascendant de genre et de classe qui ne doit être ébranlé. C'est justement pour les maintenir dans cette posture de domination, au moins sur le plan des apparences (certaines peuvent gagner plus qu'eux en réalité), pour éviter des problèmes et profiter d'un rayonnement social par le couple par le bon respect des normes de genre, que les femmes interrogées sont réticentes à ce que nous parlions à ces maris-là en particulier.

L'enjeu était donc pour nous de développer une démarche d'enquête respectueuse de l'ordre établi qui n'occasionne pas de conséquences désastreuses pour les femmes prises dans des rapports de pouvoir. Mener une enquête respectueuse des personnes impliquées passe par le fait ici de se plier à l'ordre établi pour mieux le saisir. Nos retours d'enquête rappellent que les rapports de genre sont des rapports de pouvoir. Recueillir la parole des femmes, placées en position subalterne d'un point de vue du genre, engage une posture compréhensive de leur vécu nécessitant un rapport de confiance entre chercheuse et enquêtée. Certes, nous conservons la conviction qu'il faut chercher à interroger autant que possible les hommes, détenteurs du pouvoir, mais dans la limite où l'échange n'engage pas de conséquence pour des femmes. Ne pas avoir accès à la parole directe des maris n'empêche pas de déconstruire le socle de la masculinité idéalisée dans ce contexte social. Aussi, le respect du protocole de recherche ne justifie en aucun cas que la relation humaine engagée dans le processus de recueil de données ne soit mise au second plan. L'article montre qu'il est toujours possible de bricoler sans forcer les portes fermées. Il soulève une question d'éthique bien connue : celle du consentement et du respect des personnes interrogées. Le chercheur/la chercheuse « n'est plus un individu seul maître de sa pratique ayant la capacité de lui donner forme et intensité » (Althabe, Hernandez, 2004 : 12), il dépend du pouvoir de décision des interlocutrices. Nous pensons qu'il est essentiel de prendre en compte les émotions des personnes avec qui l'on échange, tout en écoutant les nôtres lorsqu'il y a une gêne. Les « affects des personnes enquêtées » – mais aussi des personnes qui mènent l'enquête, « façonnent et expriment le pouvoir » (Guérin, 2017). Ils sont à la fois objet d'étude, ressource dans l'analyse des données (Bonnet, Rochedy, 2020) et guides pour adapter l'enquête de terrain.

Bibliographie :

ADJAMAGBO A., ANTOINE P., BEGUY D., DIAL B., 2004, « Le dilemme des dakaroises : entre travailler et « bien travailler » », in DIOP M.C. (dir.), *Gouverner le Sénégal : croissance et développement humain durable*, Paris, Karthala, p. 247-272.

ADJAMAGBO A., ANTOINE P., BEGUY D., DIAL B., 2006, « Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? », *Document de travail DLAL*.

ADJAMAGBO A., CALVES A.-E., 2012, « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, vol. 61, no. 2, pp. 3-21.

ADJAMAGBO A., GASTINEAU B., KPADONOU N., 2016, « Travail-famille : un défi pour les femmes à Cotonou », *Recherches féministes*, vol. 29, n°2, pp. 17-41.

ALTHABE G., HERNANDEZ V. A., 2004, « Implication et réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues*, 98-99.

- ATTANÉ A., 2009, « Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales, L'exemple des milieux urbains au Burkina Faso », *Autrepart*, n°49, pp. 155-171.
- AVEGNON M. D., 2009, *L'œil des Coulisses*, Paris, Edilivre, 210 p.
- BADINI-KINDA F., 2010, « Femmes, Foyer, activités professionnelles : les termes du débat au Burkina Faso », in *Genre et changement social en Afrique*, Marguerite Rollinde, AUF, pp. 25-37.
- BONNET T., ROCHEDY A., 2020, « De la (re)découverte des affects à l'affectivité limitée : une ethnographe enrichie par la combinaison méthodologique », *Recherches qualitatives*, vol. 39, n°2.
- BOUILLON F., FRESIA M., TALLIO V. (dir.), 2005, *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, 208 p.
- BROQUA C., DOQUET A., 2013, « Penser les masculinités en Afrique et au-delà », *Cahiers d'études africaines*, 209-210, pp. 9-41.
- CHANT S., 2011, « The 'Feminization of Poverty' and the 'Feminization' of Anti-Poverty Programmes: Room for Revision ? » in Visvanathan N., Duggan L., Nisonoff L., Wieggersman N. (ed.), *The Women, Gender and Development Reader*, 2nd edition, Londres, Zed Books, pp. 174-196.
- CIRSTOCEA I., LACOMBE D., MARTEU E., 2018, *La globalisation du genre. Mobilisations, cadres d'actions, savoirs*, Presses Universitaires de Rennes.
- CORNWALL A. & LINDISFARNE N., 1995, « Feminist Anthropologies and Questions of Masculinity », in A. S. AHMED & C. N. SHORE (eds.), *The Future of Anthropology : its Relevance to the Contemporary World*, London, Athlone, pp. 134-157.
- CROMPTON Rosemary, 1999, *Restructuring Gender Relations and Employment : The Decline of the Male Breadwinner*, Oxford, University Press.
- DAUPHIN S., MARC C., 2008, « Articulation vie professionnelle-vie familiale. De la nécessité de renouveler les questionnements de recherche », *Revue des politiques sociales et familiales*, 92, pp. 119-123.
- DELPHY Christine, 2003, « Par où attaquer le partage inégal du travail ménager? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.22, n°3, pp. 47-71.
- FUSULIER B., 2010, « La conciliation famille-emploi par l'accession à un congé parental aux États-Unis : un lent cheminement inachevé », *Les Politiques Sociales et Familiales*, n°101, pp. 5-17.
- GNOUMOU THIOMBIANO B., TOUDEKA A. S., JEAN SIMON D., 2021, « Conciliation vie familiale et vie professionnelle par les femmes travaillant dans le secteur public de la santé à Lomé : quelles stratégies d'adaptation ? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 65.
- GUERIN I., 2017, « Du pouvoir, de l'argent et de l'amour ! Les ressorts cachés de l'empowerment », *Cahiers du genre*, n°63, pp. 121-144.
- JACQUEMIN M., MOGUEROU L., DIOP A. et DIAL F.B., 2018, « C'est elle qui doit gérer, c'est lui qui doit tout payer. Articulation vie familiale et vie professionnelle des femmes à Dakar », in Calvès A., DIAL F. B. et MARCOUX R. (dir.), *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Presses Universitaires du Québec, pp. 147-180.
- JUNTER-LOISEAU Annie, 1999, « La notion de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, Révolution temporelle ou métaphore des discriminations ? », *Les Cahiers du genre*, 24, pp. 73-98.

HERTRICH Véronique, 2007, « Le mariage, quelle affaire ! Encadrement social et privatisation de l'entrée en union en milieu rural malien », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 119-150.

HIRATA Helena, ZARIFIAN Philippe, 2017 (2000), « Le concept de travail », in Hirata Hélène, Laborie Françoise, Le Doaré Hélène, Senotier Danièle, *Dictionnaire critique du féminisme*, 2^e édition, Puf, pp. 243-248.

KERGOAT Danièle, 2001, « Le rapport social de sexe : de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », *Actuel Marx*, n°30, pp. 85-100.

KPADONOU N., 2019, *Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest*, Thèse de Sciences politiques, Université Louvain-La-Neuve.

KPAKPO-LODONOU A. P., 2017, *Vivre séparément ensemble, paradoxe de la vie de couple au Togo*, Paris, L'Harmattan, 273 p.

LESERVOISIER O., 2005, *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales, Retour réflexif sur la situation d'enquête*, Karthala.

MARCOUX Richard, ANTOINE Philippe, 2014, *Le mariage en Afrique, Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Presses de l'Université du Québec.

MOGUEROU L., VAMPO C., KPADONOU N., ADJAMAGBO A., 2019, « Les hommes au travail... domestique en Afrique de l'Ouest. L'effet modéré des reconfigurations du travail féminin sur les masculinités à Dakar et à Lomé », *Cahiers du Genre*, n° 67, pp. 97-119.

MOYA I., 2015, « L'esthétique de la norme : discours et pouvoir dans les relations matrimoniales et maraboutiques à Dakar », *Autrepart*, n° 73, pp. 181-197.

PAILHÉ A., SOLAZ A., 2010, « Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 24, pp. 29-46.

PÉRIVIER H., SILVERA R., 2010, « Maudite conciliation », *Travail, genre et sociétés*, n° 24, pp. 25-27.

PEZERIL C., 2007, « Réflexivité et dualité sexuelle », *Journal des anthropologues* [En ligne], 108-109.

République Togolaise, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (06 au 21 novembre 2010), 2011, Lomé, 65 p.

SCOTT J., 1988, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Griff*, 37-38, pp. 125-153.

SYLVANUS N., 2006, *Des fils enchevêtrés : les commerçantes togolaises dans les réseaux mondiaux du textile*, Thèse doctorale d'anthropologie sociale, EHESS, Paris.

TOUDEKA A. S., 2019, *La double ration de travail des femmes exerçant dans le secteur public médical et paramédical à Lomé (Togo) : entre déterminisme et stratégies de résilience*, Thèse unique de doctorat, Université de Lomé, Lomé, 289 p.

TOULABOR C., 2012, Les Nana Benz de Lomé. Mutations d'une bourgeoisie comprador, entre heur et décadence, *Afrique contemporaine*, n°244, pp. 69-80.

VAMPO C., 2018, « Les cheffes d'entreprise et jeunes entrepreneures de Lomé (Togo) : des 'superwomen' de la double journée de travail professionnel et domestique ? », *Enfances Familles Générations*, 29 (en ligne).

VAMPO C., 2020, *Itinéraires de réussite de cheffes d'entreprise contemporaines du Togo au pays des Nana Benz de Lomé. Du modèle de l'empowerment des femmes à l'étude des rapports sociaux de sexe*, Université de Paris, Thèse d'ethnologie.